



**50<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**

**Point 4 – Dialogue interactif avec la Commission internationale d’experts des droits de l’homme sur l’Ethiopie**

Intervention du Luxembourg

30 juin 2022

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Nous remercions la Commission internationale pour son rapport. Ma délégation est atterrée par la gravité et l'échelle des violations et abus des droits humains, documentés par la Commission et par des ONG indépendantes et fiables.

Les efforts du gouvernement éthiopien pour mettre en œuvre les recommandations de l'enquête conjointe du BHCDH et de la Commission éthiopienne des droits de l'homme, de même que l'annonce d'une trêve humanitaire le 24 mars dernier, sont des développements encourageants. Mais la souffrance à une échelle pratiquement inimaginable persiste.

13 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire urgente dans le nord de l'Ethiopie. Mon pays condamne l'utilisation de la faim en tant qu'arme de guerre et nous appelons toutes les parties au conflit – en premier lieu les gouvernements d'Ethiopie et d'Erythrée – à lever tous les obstacles à l'accès de l'aide humanitaire aux régions du Tigré, d'Afar, et d'Amhara.

Les rapports récents sur le conflit, décrivant des épurations ethniques, de même que d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité, sont extrêmement inquiétants.

Nous exhortons le gouvernement éthiopien à saisir l'opportunité de coopérer pleinement avec la Commission internationale d'experts des droits de l'homme et de mener des enquêtes indépendantes et crédibles sur toutes les violations et abus des droits humains. L'Ethiopie devrait aussi accepter les bons offices du Secrétaire général pour trouver une sortie du conflit, ce qui ne peut se faire sans volonté de négocier avec le TPLF.

Je vous remercie.